NOS FEUILLETONS

Le vieux professeur de piano avait raison et le roman d'amour écrit par Maxime LA TOUR :

BENJAMINE

dont le *Journal de Roubaix* commencera demain la publication, le prouve clairement. Mais, pour arriver à cette conclusion, que de péripéties, que d'aventures, que de souffrances aussi !

BENJAMINE

est une belle histoire d'amour qui passionnera les lecteurs et les lectrices, en même temps qu'elle les amusera énormément.

UNE BANDE DE MALFAITEURS S'EFFORÇAIT D'ÉCOULER DANS LE DOUAISIS UNE QUANTITÉ IMPORTANTE DE TITRES VOLÉS A PARIS

SIX ARRESTATIONS

Nous avons signalé hier, l'arrestation dans le Douaisis d'une bande de malfaiteurs qui remettaient en circulation des titres volés et frappés d'opposition.

Au mois de mars, en effet, le directeur d'un établissement de Lens recevait la visite d'un certain Edouard Blanc, qui lui proposait de lui fournir une importante quantité de titres frappés d'opposition qu'il se chargeait d'écouler et qui lui seraient vendus à cinquante pour cent de leur valeur réelle.

Un second rendez-vous fut pris. La police, qui avait été convoquée, put entendre Blanc expliquer que ces titres, dont la valeur dépassait un million de francs, provenaient d'Espagne, via Marseille. L'individu se déclara aussi capable de fournir pour 1.500.000 francs d'or en lingot, qu'il faudrait payer comptant.

Quelques jours plus tard, un nommé Jean Dauvergne, ancien démarcheur à Arras, devenu employé dans une usine d'Hénin-Liétard, venait reprendre les négociations. Il expliqua que les titres étaient placés dans un établissement de Douai, et qu'il fallait 14.000 fr. pour les dégager.

Dauvergne réussit à se procurer cette somme et apporta les valeurs à Lens. Il s'agissait de soixante-treize « Sucreries coloniales ». Comme le lui avait recommandé le juge d'instruction, le directeur de l'établissement de Lens en prit livraison et en donna reçu.

La police laissa Dauvergne poursuivre ses agissements en toute liberté. Elle tenait, en effet, à mettre la main sur ses fournisseurs et sur ses complices.

A la suite d'un accident d'automobile, qui se produisit le 24 mars et qui permit de recueillir certains indices, l'arrestation de Dauvergne fut enfin décidée. Elle eut lieu le 12 avril. L'ancien démarcheur fit des aveux et dénonça ses complices.

Successivement furent alors appréhendés Emile Lutinier, épicier à Douai, et Pierre Rousset, cabaretier dans cette même ville.

Ce dernier refusa d'indiquer le nom de ses fournisseurs. Mais on savait que ceux-ci étaient les responsables de l'accident survenu le 24 mars.

C'est ainsi que furent arrêtés à leur tour Louis Raggio, dit le « grand Louis », 35 ans, sans profession, habitant à Tourcoing chez son amie, et Julien-Marius Blanc, demeurant à Arras.

Quant au fournisseur principal, il était déjà en prison à la Santé, à Paris. Il avait, en effet, été appréhendé à sa descente du train de Douai pour trafic de stupéfiants, et on avait découvert sur lui les coupons échus de tous les titres laissés à Dauvergne. Il s'agissait de Louis Veysset, dit « P'tit Louis ».

Les enquêteurs ont la conviction qu'un nombre importants de titres dérobés se trouvent encore à Paris, où tout le lot a été volé au cours de divers cambriolages commis en 1937 et en 1938.

Le congrès national des officiers de réserve du train se tiendra à Lille du 18 au 21 mai

Un congrès national des officiers de réserve du train, se tiendra à Lille, du 18 au 21 mai.

A cette occasion, les membres du comité organisateur, ont réuni jeudi soir, à l'Hôtel de Flandre et d'Angleterre, place de la Gare, à Lille, les représentants de la presse régionale, qui ont été accueillis par M. le colonel Meurisse, président de l'A.O.R.T., entouré de MM. le chef d'escadron Mouy, président adjoint, le commandant Courbeau, les capitaines Ghesquière, trésorier et Roupain, secrétaire général du congrès; Maillard, commandant le C.M.T. n° 1, les lieutenants Fernantel et Deroubaix, etc...

M. le colonel Meurisse a exposé les grandes lignes du programme du congrès qui permettra aux officiers de réserve du train de resserrer encore davantage les liens d'amitié fraternelle qui les unissent.

— **La Sûreté de Toulouse** a arrêté deux Corses, repris de justice, qui avaient tenté à deux reprises de rançonner le patron d'un dancing toulousain. Un troisième bandit est en fuite.

— **L'empereur et l'impératrice d'Annam**, effectueront prochainement un voyage en France. Les préparatifs se poursuivent actuellement en vue du départ.

Un ivrogne, à Orchies, tue son amie, qui ne jouissait plus de toute sa raison

Dans la nuit de mercredi à jeudi, Emile Mispelaere, 42 ans, scieur de bois, s'est présenté à la gendarmerie d'Orchies, où il a déclaré qu'il venait de tuer son amie, Mme Lucie Bretelle, 57 ans, d'un coup de couteau au ventre.

Le cadavre de celle-ci fut, en effet, retrouvé sur un lit tout maculé de sang.

Au cours de son interrogatoire, Emile Mispelaere a exposé qu'il avait commis son acte au cours d'une discussion, son amie lui ayant reproché d'être rentré tardivement et en état d'ivresse.

La victime, qui avait été deux fois internée à Esquermes, ne jouissait plus de toutes ses facultés mentales.

Le meurtrier a été incarcéré à la prison de Douai.

— **M. Ed. Daladier**, président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre, a été entendu jeudi après-midi par la sous-commission sénatoriale de contrôle des dépenses engagées pour la défense nationale que présidait M. Joseph Caillaux.

L'AUTOSTRADE DE L'OUEST

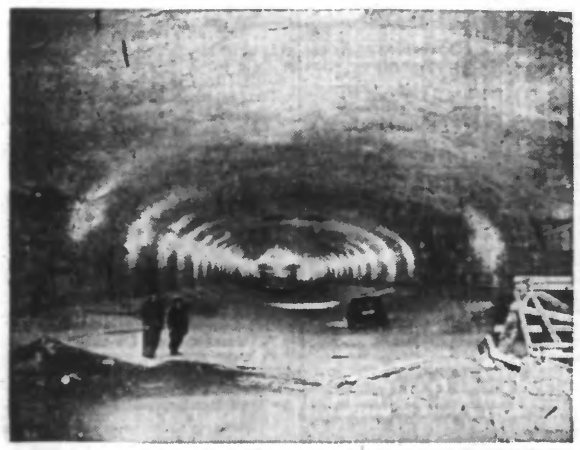

Les travaux de l'autostrade de l'Ouest sont activement poussés dans le tunnel qui passe sous le parc de Saint-Cloud. (Ph. France-Presse.)

Le Coin du « Broutteux »

LES DUCASSES

In copagnon qui a vu sus l'*Journal de Roubaix* qu'à Lille « de grandes festivités se dérouleront les 28 et 29 mai, à la Pentecôte, à l'occasion de la grande kermesse », y m'demante, par in p'tit mot d'récrit, d'd'ù qui est pleut c'mot d'kermesse et quo qu'cha veut dire ?

Bé, au preume, j'vas vous dire qu'Lille n'a pos voulu mette s'grande ducasse ; y a mis s'grande kermesse, mais ch'est jus vert et vert jus, vu qu'chés deux mots y veuttent dire l'même. Ducasse, cha vint d'dédicace, et kermesse, du flamand kermisse, composé de kerck, église, et de misse, messe, ou tout d'un mot, kerckmis, dédicace d'église.

Auterfos, vin les Flandres, à l'occasion des kermesses, in pourménot les géants, qu'à Dunkerque ch'étot le Reuze, l'pus grand des géants flamands ; à Bailleul, Gargantua ; à Cassel, Reuze papa et Reuze maman ; à Bergues, le Reuze Van Berghen ; à Bourbourg, Gédéon ; à Douai, Gayant et Tiot-Binbin ; à Lille, Lydéric et Phinaert.

Notons que de célèbres peintres flamands se sont distingués dans la reproduction des kermesses.

Tant qu'à l'ducasse, ill' queminche toudis in dimanche et dure pindant tros, quate jours, pour aller vir les barraques, les manèges, aller sus les balochoires et minger des peun'terre frits.

A l'ducasse, in invite tout l'famille : les mon onques, les ma tantes, les mon cousins et les ma cousines, tertous et s'femme, quo.

M. l'abbé Charles De Croocq, dans « Flandre, notre mère » n'd'a fait cheull belle description :

« Le jour arrivé, quand les hommes sont revenus de leurs libations préliminaires, on se met à table. Le repas est préludé par le traditionnel souhait de l'hôte : « Soyez les bienvenus, bon appétit ». Puis, l'attaque est déclenchée.

» On se plaît à louer la bonne viande cuite ou rôtie à point. On hume, toutes narines ouvertes, le parfum de la bombance qui flotte en l'air. De tous les visages rayonne une gaieté franche qui monte, graduellement, à mesure que le repas s'avance.

» Au dessert, on chante, et chacun y va de bon cœur. Le repas dure longtemps ; on se sent heureux d'être ensemble en joyeuse compagnie : les détentes sont si rares dans le rude labeur qui est le lot de la vie ».

A propos de la ducasse, citons quelques vieux dictons tourquennois qui s'y rattachent :

Ch'n'est pos toudis fête
Et l'lind'main ducasse.

Tchi qui va à l'ducasse
Y perd sa place.

Vin la vie, ébé qui s'in passe,
In n'est pos toudis à l'ducasse.

Avecque l'temps, les ducasses ont été nommées foires, comme, supposition, la foire de Roubaix, « qui a été instaurée le 20 avril 1857 par un décret impérial qui établissait dans la ville de Roubaix une ducasse à tenir depuis le lendemain du dimanche de Quasimodo jusqu'au samedi suivant ».

A Roubaix, y a acore aussi inne grande ducasse in septembre.

A Tourcoing, in oute de la foire à l'Saint-Christophe, y a l'ducasse des Ricolettes, l'ducasse à couquebaques.

Y a aussi acore aujord'hu des ducasses de quartier comme à Roubaix, l'ducasse de Jean-Ghislain, d'l'Epeule, du Fontenoy, et acore d'z'autes.

A Tourcoing, ch'est l'ducasse des Halles, des Phalempins, Jean-du-Pot, la Nouvelle-Aventure, la Marlière et l'Point-Central; y n'd'a partout, par chi, par là.

Et les ducasses à pirrots que ch'est inne portion d'saucisses accomodée avec des peun'terre ou d'z'haricots, des croupettes, comme in dit à Tourco.

Pou n'd'ervenir à les ducasses patronales, j'vas vous raconter in beau plan qui a arrivé à deux jeunes hommes invités à inne ducasse au villache.

Pour ête ben d'aplomb et n'pos partir l'dimanche au matin, rouf, rouf, y étot conv'nu qui z'arottent été coucher à l'ceinse l'samedi.

L'z'évlà invos et, in arrivant, ch'est des bonjour mon cousin et des bonjour ma cousine. In rinconte l'petit conte, jusqu'au momint que l'ceinsire ill' dit qui est temps d'aller à sin lit, pour ête ben d'aplomb l'lird'main.

In domestique de l'ceinse y condut les deux jeunes hommes à leu champe, leu dit : « Bonne nut » et y s'in va.

Pindant l'nut, y n'd'a in qui sint qui dot s'élever. In ermuant, y réveille sin copagnon qui s'lève aussi... L'z'évlà à l'breune cachant après l'pot d'champe...

Tout d'inne in œup, y n'd'a in qui dit :

— In dirot que j'passe vin du morti... cha colle à mes pids.

— Mi aussi répond l'aute.

Y n'd'a pus in qui bouge... Forche à la fin y s'ermettent in route à quate pattes... Ouh ! iou iou, y font au croque et y n'd'a in qui tché assis vin l'saquo qui fait plaque... Y ont fini pa trouver leu lit et y sont erpéris d'vin tout imblavés jusqu'à les reins...

Vous n'savez pos quo ? Bé, l'domestique, in les condujant dormir, y avot roublié d'leu dire que sus l'plancher, au bout de l'champe, in avot mis erfrodir les tartes pou l'ducasse. Et ch'étot là d'vin : les tartes au risse, à poires, à pronnes et à l'crème, que les deux jeunes hommes avottent pidlé pindant l'nut.

Les drans étottent propres, savez. Ebé au monte !

Y n'ont pos osu déchinte d'leu lit, in veyant que ch'étot leus pids, leus mains, leu qu'miche, qui avottent fait ducasse à leu place.

JULES WATTEEUW.

Le président de la République visite le salon des Artistes français

(Ph. Agip.)

M. ALBERT LEBRUN DEVANT UN BUSTE DE M. DALADIER.

Paris, 4 mai. — Le président de la République, accompagné de M. André Mâgre, secrétaire général de la présidence, a visité jeudi au Grand Palais le salon des Artistes français et de la Société nationale des Beaux-Arts.

Lucien Menu, gérant de l'Union lilloise d'alimentation, comparaît devant les Assises du Nord pour détournement de marchandises

La société à responsabilité limitée « Union lilloise d'alimentation » achète en gros des produits alimentaires; elle a été fondée en 1931 à la suite de la fusion de plusieurs maisons de commerce au nombre desquelles figuraient les Etablissements Menu frères. Lors de sa création elle engagea à son service Lucien Menu qui était à la fois l'employé et le neveu des directeurs de l'ancienne maison. Lucien Menu occupait à l'« Union lilloise » l'emploi de magasinier. En fait il en était quelque peu le gérant, préparant les commandes et expédiant les marchandises. Il recevait un salaire fixe et était rémunéré en outre pour ses heures de travail supplémentaires.

En octobre 1935, soit quatre ans plus tard, il quittait l'« Union lilloise »; depuis longtemps il était soupçonné de soustraire des marchandises; tenant les clés du magasin où elles étaient entreposées, il y pénétrait à toute heure et, comme il habitait à proximité, il en emportait chez lui ou en vendait pour son compte à des personnes de sa connaissance.

Un expert comptable chargé des vérifications a pu établir la preuve des agissements de Menu en constatant que le prix des marchandises qu'il livrait n'était pas inscrit en recettes; d'autre part, à l'aide des documents remis par les acheteurs, il a été vérifié que Menu avait dérobé 26 sacs de 100 kilos de sucre livrés de 1933 à 1935 pour un prix total de 8.626 fr. ainsi que divers produits d'alimentations ayant une valeur globale de 62.000 fr. En fait, il a été impossible de déterminer le montant exact des soustractions frauduleuses opérées par Menu et qui se montent à une somme bien supérieure.

Menu a tenté de se disculper, tout au moins pour une partie des détournements, en alléguant, par exemple, des versements de fonds qui n'auraient pas été portés en comptabilité ou en prétendant que l'un des gérants, auquel il avait prêté une somme d'argent, l'avait autorisé à se payer en prenant des marchandises dans le magasin.

Tous ces faits ont été contredits par l'enquête. Aucun complice ou recéleur n'a pu être inculpé, les marchandises vendues ayant été régulièrement payées à Menu par les acheteurs.

Les débats de cette affaire doivent durer deux jours.

Menu a pour défenseurs Mes Paul Thellier et Maurice Arnoux. La partie civile est représentée par Me Drillon.

Menu se défend habilement; il ne reconnaît que le vol des sacs de sucre fait à l'instigation d'un de ses proches, prétend-il. Il y aurait eu par ailleurs beaucoup de gâchis à l'« Union lilloise », ce qui lui donna l'idée de vendre des marchandises « à son profit ».

Mais M. l'avocat général Bousquet est professionnellement curieux:

— Comment expliquez-vous les versements réguliers importants, que vous avez effectués pendant quatre ans au guichet de certaines banques?

— Il s'agissait de remboursements de prêts et de mes économies.

— On a découvert dans ces banques une somme de près de 300.000 fr.; vous avez encore trouvé le moyen de vivre largement et d'effectuer des prêts. Tout cela est injustifiable.

Les jurés apprécieront car Menu ne donne à tout cela aucune explication valable.

Aujourd'hui, suite des débats.

Un mineur est écrasé par une camionnette à Saint-Amand

Jeudi, vers 6 h. 30 du matin, M. Jules Lesage, 53 ans, ouvrier mineur, habitant le Montdes-Bruyères, se rendait à bicyclette à son travail par la rue du Montdes-Bruyères qui mène au passage à niveau de la ligne de Saint-Amand à Blanc-Misseron lorsqu'il fut renversé et écrasé par une camionnette de la maison Desbarbieux, entrepreneur de travaux publics à Vaenciennes, qui transportait des ouvriers.

Transporté à l'hôpital de Saint-Amand, le malheureux succomba vers 11 heures; il avait la cage thoracique défoncée.

NOTES D'ART

L'exposition d'« Ana » à Lille

Voilà une exposition que l'on discutera. Tant mieux. Il est bon que de jeunes artistes fassent leur métier de jeunes, qu'ils osent. Au lieu de copier leurs aînés, qu'ils sachent profiter de l'expérience de ceux-ci, sans doute, de leurs exemples et même de leurs leçons, mais qu'ils cherchent, qu'ils imaginent, qu'ils inventent, qu'ils créent à leur tour. Qu'ils nous apportent de la poésie, même si c'est la leur et si, à première vue, elle diffère de la nôtre, pourvu qu'elle soit fraîche, spontanée et surtout sincère. Nous avons besoin de poésie et de sincérité.

La poésie ? Mais elle est partout, quand on sait la voir et la sentir comme le fait Ana (Mme d'Orgeville-Bayart) la jeune artiste dont l'exposition à la Galerie Vasse, 76, rue Esquermoise, à Lille, nous inspire ces remarques. Elle prend bien des formes et des expressions. Elle n'est pas forcément tendre, élégiaque ou dramatique. Au pays de La Fontaine, elle est volontiers piquante, moqueuse, familière et elle se nourrit des mille scènes de la vie que tant d'entre nous regardent sans les voir ou sans en faire jaillir... Quoi ? La fleur bleue.

Dans un ensemble de plus de quatre-vingts œuvres d'une incroyable diversité — comme la vie — Ana fait éclore presque toujours la fleur bleue.

Cette fillette dont le haut du visage, piqué de deux yeux pleins de Gourmandise, émerge seul derrière la table, le nez contre la tasse de crème, c'est fleur bleue. Cette Roulotte dans la neige, embuée de chaleur dans le froid, c'est fleur bleue; ces Ciels et ces Canaux de Flandre d'une atmosphère si sensible, c'est fleur bleue. Et ces délicats portraits d'enfants, Brigitte et Chantal, par exemple: quelques traits, quelques pointes de couleur et c'est de la vie, aussi fraîche, aussi charmante que dans les portraits du XVIIIe siècle. Et c'est fleur bleue aussi.

Comme le célèbre fantaisiste de la chanson moderne, mais avec plus d'équilibre certes, Ana sème donc à pleines mains dans ses œuvres une spirituelle fantaisie. Elle va plus loin avec des scènes d'observation pénétrante telles que La Médisance, Défilé de mannequins ou L'Accordéoniste et nous montre dans des pages comme La Route qu'elle sait capter l'essentiel d'un paysage.

Saisir l'essentiel des choses en effet, le reproduire ou l'interpréter avec la rapidité de la vie afin de ne pas le figer sur sa toile ou son papier et, pour y parvenir, employer tous les moyens, tous les procédés et toutes les matières qui sont à la disposition du dessinateur et du peintre, le résultat seul comptant, c'est le secret d'Ana.

Et le résultat est bon. Il nous donne, en effet, ce que nous demandons à l'art: d'illuminer notre existence d'images et de visions qui nous élèvent au delà du terre-à-terre en le transfigurant.

André TAVERNIER.

CARNET

Naissances

— M. et Mme **Louis Platelle-Leuwers** ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fils, **Bernard**.

Ty, 26 avril 1939, 1, rue Jacquard.

Mardi 9 et mercredi 10 mai. 79131d

— M. et Mme **Etienne Le Blan-Thibeau** sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, **Michel**.

Marcq, le 22 avril. 8869d

Mariage

— Hier jeudi a été célébré en l'église du Saint-Sépulcre à Roubaix, le mariage de notre collaborateur, **M. Joseph Maisonneuve** et de **Mlle Marie Kunczé**, fille de M. et Mme Charles Kunczé-Schwindel.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. l'abbé Uhl, aumônier de la colonie hongroise ; et pour le marié, M. Robert De Thandt, rédacteur au « Journal de Roubaix ».

La bénédiction nuptiale fut donnée aux jeunes époux par M. l'abbé Maurice Houzet, aumônier de la Ligue d'action catholique du diocèse d'Amiens, ami personnel du marié, qui prononça une délicate allocution.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Uhl, qui prononça à l'issue de la cérémonie, une allocution en hongrois.

Nous présentons aux jeunes mariés nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Roubaix

Aujourd'hui, vendredi 5 mai :

Aujourd'hui: saint Pie; demain: saint Jean de la Porte Latine.

Soleil: Lever, 5 h. 27; coucher, 20 h. 7.

Lune: dernier quartier le 11.

Bulletin météorologique pour la journée du 5 mai (région Nord): Quelques brouillards locaux le matin; vent variable faible, puis Sud modéré à assez fort. Le maximum de température sera sans grand changement.

Sapeurs-pompiers: numéro d'appel: 322.33.

Caisse d'épargne: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Examen médical de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance: de 10 à 11 h., à la crèche de la rue Marie-Bulaine, et de 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait.

La fête des mères

Le Comité roubaisien de la Journée nationale des mères s'est réuni jeudi, à 18 h. 15, sous la présidence de M. Paul Michaux, afin d'élaborer le programme de la fête des mères qui se déroulera, on le sait, le 14 mai.

Ainsi qu'on le verra par l'énoncé des diverses manifestations la fête des mères cette année, n'aura pas un moindre éclat que les années précédentes. Il était juste, en effet, que fussent à l'honneur les femmes de notre cité qui, en ces temps difficiles, ont accepté sans faiblir la charge de nombreux enfants, charge d'ailleurs, et elles le savent bien, largement compensé par le bonheur que chaque nouvelle naissance apporte dans un foyer uni.

La politique familiale qui s'élabore lentement, le soutien moral aussi dont bénéficient de plus en plus les jeunes ménages, toutes les mères n'en ont pas toujours, malheureusement, apprécié l'avantage, parce qu'ils leur furent longtemps refusés. Aussi, il semble que nous pouvons donnés avec exactitude l'écho des échanges de vues entre les membres du Comité, en disant que c'est d'elles surtout, les mères défavorisées, que le Comité a l'intention de souligner le mérite.

Le matin du 14 mai, des cérémonies religieuses seront célébrées dans les églises et les temples de la ville. Des allocutions en l'honneur des mères seront prononcées.

On sait, d'autre part, que la Caisse d'épargne a doté de 2.000 fr. de prix le traditionnel concours du « compliment à la maman » ouvert dans toutes les écoles de la ville. Ces prix consistent en livrets d'épargne. Ils seront distribués au cours de la séance qui aura lieu à 9 h., au Casino, et dont le programme comprend en outre : une allocution de M. Paul Michaux ; la remise des diplômes aux mères de famille ; la remise de plaquettes et médailles de la ville aux lauréats du concours d'honneur ; la lecture des compliments primés ; des divertissements, notamment : chants et danses, par les élèves du Lycée de jeunes filles, sous la direction de Mlle Isard, professeur de danse, et qui remportèrent un vif succès samedi dernier, au cours de la conférence de Mme Robbe, lue par Mlle Champier ; un film, « Pacification du Maroc, par Liautey », enfin une distribution de gâteaux des mères.

LA MEILLEURE VIANDE: Declercq-Poulin sert à domicile. Tél. 306.24. Halles Rx. 500

Des élèves de l'Institut Sévigné visitent le « Journal de Roubaix »

Les leçons de choses inscrites aux programmes scolaires conduisent souvent des élèves de nos institutions au « Journal de Roubaix ».

Quoi de plus instructif, en effet, de plus passionnant même, que la composition d'un grand journal moderne. Tout y est matière à s'émerveiller, depuis les délicates linotypes, jusqu'aux robustes et agiles rotatives qui font d'une bande de papier blanc un journal plié, prêt à être expédié.

Sous la conduite du chef des services techniques, M. Emile Nozière, une trentaine d'élèves de l'Institut Sévigné, qu'accompagnait Mme Fièvez, se sont initiées jeudi à 14 h. 15, à la formation et à la vie d'un grand quotidien. Les voilà maintenant instruites des opérations qui leur paraissaient mystérieuses. Si le mystère persiste encore un peu dans leurs jeunes intelligences, au moins garderont-elles la mémoire d'une admirable leçon sur les possibilités de la science et de la technique modernes.

Talons dames 3 fr. Hommes 4.50 à PARIS S'MEL. Livrais. gratuite en 24 h. 40488

L'assemblée générale de la Mutuelle des employés du bâtiment de la région du Nord

La Mutuelle des employés du bâtiment et des travaux publics de la région du Nord a tenu à Lille, sa deuxième assemblée générale trimestrielle, sous la présidence de M. Gérard Boury, entouré des administrateurs.

Après l'adoption du procès-verbal de la réunion de janvier, le président adresse un nouvel appel aux sociétaires pour qu'ils poursuivent leurs efforts de propagande; il exprime ses félicitations aux membres de la « Mutuelle » qui ont fait l'objet de distinctions honorifiques et traduit les sentiments de sympathie du conseil d'administration et de l'assemblée à l'endroit des sociétaires endeuillés. Il termine en exposant dans quelles conditions fonctionnera, en 1939, l'« Œuvre des enfants à la mer » dans la villa « Le baiser au Soleil », à Bray-Dunes.

M. Mercier, président de la commission des fêtes, parle de la prochaine fête annuelle fixée au dimanche 9 juillet et qui sera organisée dans le cadre de l'Exposition du Progrès social.

L'assemblée approuve ensuite par acclamations: 1° le compte rendu financier de l'« Œuvre des enfants à la mer », présenté par M. Baudry; 2° le rapport de M. Fauquet sur les répartitions provenant des fondations philanthropiques; 3° l'exposé de M. Lustremant sur la situation financière générale; 4° le rapport de la commission des finances présenté par M. Rogé.

L'assemblée décide ensuite de maintenir aux chiffres de l'exercice précédent le quantum des indemnités, prestations, allocations et dotations diverses, ainsi que le taux des allocations renouvelables d'invalidité et aux vieux sociétaires.

Sont ensuite élus administrateurs: MM. Cattiau, Chavatte, Prénoy, Herbaut, Labouré, Lancel, Lisambert, A. Masquelier, Muller, Peulmeule, Riquet, Rogé, Sanglier, Tille.

La réunion se termine par le tirage de la tombola de fidélité.

Spécialité d'Indéfrisables : 70 fr. t' compris. José, Gd'Place, Lille. T. 264.59. 40366

Le Cercle Militaire au concours d'estafettes motocyclistes

Le dimanche 7 mai, à 14 h., aura lieu sur l'Hippodrome des Flandres, sous la présidence d'honneur de M. le ministre de la Défense nationale et devant M. le général Harduin de Grosville, le sixième concours d'estafettes motocyclistes militaires, auquel participeront plus de cent sous-officiers et soldats des 1re, 2me et 3me régions, conduisant le matériel réglementaire.

Les officiers du Cercle militaire sont cordialement invités à ce concours. Le président espère que de nombreux membres se feront un devoir d'y assister en tenue.

Une prochaine assemblée générale de l'Union amicale des Poilus d'Orient de Roubaix et environs

L'Union amicale des Poilus d'Orient de Roubaix et environs tiendra son assemblée générale le dimanche 14 mai, à 10 h., salle du café Beaurepaire, 30, place de la Liberté, à Roubaix. A l'ordre du jour: rapports des secrétaires général, délégué à la Fédération, trésorier, etc. et tombola.

Au cours de la réunion qui sera présidée par M. André Cavrois, président d'honneur, une importante remise de décorations de la croix de la Reconnaissance Yougoslave sera faite par M. le colonel Santini.

Aujourd'hui vendredi 5 mai, réunion de commission à 17 h. 30, au siège.

A l'Amicale-Photo

La conférence de ce soir, sortant du cadre de la photographie pure, présentera un intérêt tout particulier.

M. Albert Six étudiera le sujet suivant: le cyclo-tourisme et la photographie.

Rénovateur de cyclo-tourisme dans la région du Nord, auteur de nombreuses photographies se genre si artistique, et si personnel, nul ne pouvait être plus qualifié que M. Six pour l'étude de ce sujet.

Réunion au siège, 181, grande-rue, à 20 h. 30. Au cours de la soirée, exposition des œuvres de MM. Aubourg, Descamps et Duprey.

A « La Muse de Nadaud »

La réunion générale aura lieu le lundi 8 mai, à 19 h., au siège, 10, place de la Liberté, à Roubaix.

A l'ordre du jour : projets nouveaux; concours de l'exposition et œuvres nouvelles.

Au Cercle Polyglotte

Les diverses sections tiendront séance ce vendredi 5, à 20 h. 30, au siège social, 7, Grande-Rue.

Section de langue anglaise. — Conversation et discussion sur le thème proposé: « Have theatre of real life ».

Section de langue allemande. — Conférence avec projections sur l'« Antique cité de Trèves », par M. Pierre Hainaut, du lycée de Tourcoing. Le jeune conférencier fera admirer les principaux monuments, entre autres, la belle cathédrale; il signalera plusieurs vestiges de la domination romaine comme la porte de Nigra; il livrera des impressions personnelles recueillies pendant son séjour dans cette ville historique.

Section de langue espagnole. — Echange d'idées sur l'Espagne nouvelle.

Excursion du 11 juin. — Il est urgent de s'inscrire tout de suite, il ne reste plus que quelques places disponibles.

Six nouveaux attentats terroristes ont été commis jeudi matin en Angleterre

A COVENTRY

Londres, 4 mai. — Une série de trois explosions a secoué la ville de Coventry, dans la nuit de mercredi à jeudi, et porte à cinq le total des attentats commis en Grande-Bretagne depuis mercredi soir.

La première explosion à Coventry s'est produite devant la devanture d'un magasin de meubles et a causé des dégâts considérables ; la seconde explosion, plus violente encore que la première, a eu lieu dans une salle de démonstration de la Compagnie du gaz ; la troisième, enfin, survint devant la porte d'un magasin coopératif, au moment où la police venait de découvrir la bombe et cherchait à la retirer. Aucun des trois agents qui tentaient l'opération n'a été blessé, mais l'un d'eux souffre de l'effet du choc.

A LONDRES

Par ailleurs, deux nouvelles explosions se sont produites jeudi matin, à Londres, l'une à 8 h. 45, dans le quartier d'Euston ; l'autre à 9 h. 15, dans Charing Cross Road.

La première a été causée par une bombe qui avait été, croit-on, glissée dans la boîte aux lettres d'une firme d'automobiles. L'explosion s'est produite quelques instants avant l'ouverture du magasin, dont la porte et les devantures ont été brisées. La totalité du courrier a été réduite en miettes. Une jeune fille employée dans un kiosque à journaux, à proximité, a été fortement contusionnée et transportée à l'hôpital.

La seconde a eu lieu dans un magasin d'instruments de musique de Charing Cross Road. Deux des employés ont été blessés et transportés à l'hôpital.

Enfin, grâce à la prompte intervention de la police, une troisième explosion a pu être évitée.

Un agent a découvert, en effet, dissimulé dans le devanture d'un magasin d'ameublement de Tottenham Court Road, un paquet auquel était attaché un ballon de caoutchouc, qu'il a immédiatement plongé dans un seau d'eau.

C'est la deuxième fois qu'une bombe est placée devant ce magasin, où une explosion causant un commencement d'incendie, s'était produite le 1er avril.

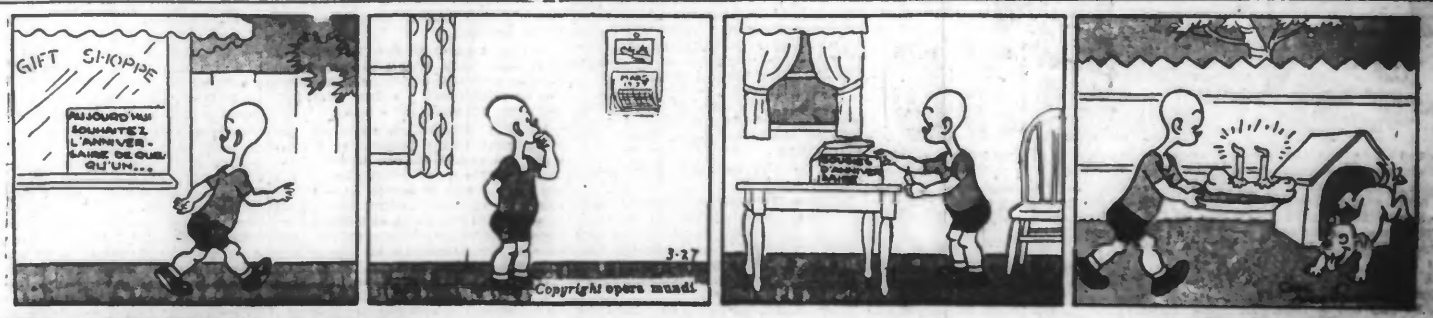

LES AVENTURES D'HENRI

Attention délicate.